

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**PROCÈS-VERBAL** des délibérations de la séance régulière du Conseil de Ville de Lac-Saint-Joseph, tenue en date du 19 juin 2017 à 19h30, à l'Auberge Duchesnay, 140 Montée de l'Auberge, Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.

**ÉTAIENT PRÉSENTS :**

M. Michel Croteau, maire  
M. Clément Gignac, conseiller  
Mme Diane Guérard, conseillère  
M. Claude Lessard, conseiller  
M. Claude Tessier, conseiller  
M. Jacques Tessier, conseiller

**ÉGALEMENT PRÉSENTES:**

Mme Vivian Viviers, directrice générale  
Mme Roxane Ouellet, inspectrice municipale

Les membres du conseil présents forment le quorum.

**ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de la séance;
2. Acceptation de l'ordre du jour;
3. Acceptation du procès-verbal de la séance du 15 mai 2017 ;
4. Acceptation des listes et rapports mensuels ;
5. Certificats de crédits disponibles ;
6. Rapport de l'inspectrice municipale :
  - a) Demande de permis en ligne ;
7. Rapport de la directrice générale :
  - a) CBJC – suivi 2017 ;
  - b) Entente Loisirs Pont-Rouge ;
  - c) Antenne cellulaire ;
8. Présentation des états financiers ;
9. Rapport du Club Nautique St-Louis ;
10. Rapport du Comité en environnement ;
11. Bacs semis-enfouis ;
12. Rapport du Comité d'infrastructures ;
13. Adoption du règlement d'emprunt ;
14. Autres sujets ;
15. Période de questions
16. Levée de la séance.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### 1- Ouverture de la séance

Les membres étant présents, le quorum est constaté et le Maire M. Michel Croteau souhaite la bienvenue à tous et déclare la séance ouverte à 19h30.

### 2.- Adoption de l'ordre du jour

Après lecture de l'ordre du jour, il est convenu de l'adopter tel que soumis en laissant le point 14 ouvert pour d'autres sujets.

**CA-048-2017 Sur proposition de M. Jacques Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité l'ordre du jour est adopté en laissant le point 14 ouvert.**

**ADOPTÉ**

### 3.- Adoption du procès-verbal de la séance du 15 mai 2017

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 15 mai 2017. M. Lessard demande une correction au point 8 d) soit la dernière phrase qui devrait se lire comme suit : « *M. Lessard ajoute que deux études ont été faites par la CBJC et qu'il faudrait faire de la sensibilisation et inviter les résidents des trois villes pour une séance d'information.* »

**CA-049-2017 Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du conseil municipal du 15 mai 2017 est adopté avec la correction mentionnée ci-dessus.**

**ADOPTÉ**

### 4.- Adoption des listes et rapports mensuels

La secrétaire-trésorière dépose les rapports mensuels suivants:

- Liste des comptes payés pour le mois de mai 2017 ;
- Conciliation bancaire au 31 mai 2017 ;
- Rapport budgétaire pour le mois de mai 2017.

**CA-050-2017 Sur proposition de M. Clément Gignac dûment faite et appuyée à l'unanimité, les listes et rapports mensuels pour le mois de mai 2017 sont adoptés tel que soumis.**

**ADOPTÉ**

### 5.- Certificats de crédits disponibles

La secrétaire-trésorière dépose la liste des certificats de crédits disponibles pour le mois de juin 2017.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

**CA-051-2017** Sur proposition de Mme Diane Guérard dûment faite et appuyée à l'unanimité, il est résolu d'accepter les certificats de crédits disponibles tel que préparés par la secrétaire-trésorière et de l'autoriser à faire les versements aux fournisseurs.

ADOPTÉ

### **6.- Rapport de l'inspectrice municipale**

Mme Roxane Ouellet dépose aux membres du conseil son rapport mensuel pour le mois de mai 2017. Dix-huit (18) permis et certificats ont été émis pour un montant total de 1 953 800 \$.

Mme Ouellet indique également que la *Loi concernant le cadre juridique des technologies de l'information* l'autorise maintenant à obtenir la signature des demandes de permis et certificats par courriel ce qui lui facilitera la tâche car il y a beaucoup de citoyens qui ne viennent pas signer leurs demandes.

**CA-052-2017** Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil prend acte du rapport de l'inspectrice municipale.

ADOPTÉ

### **7.- Rapport de la directrice générale**

#### **a) CBJC – Suivi 2017**

Mme Viviers informe les présentes que la CBJC ne pourra pas exécuter les opérations relatives au réseau de surveillance des lacs (RSVL) cette année puisque des problèmes reliés à l'analyse des échantillons d'eau en laboratoire sont survenus au cours de la saison 2016 et ne sont toujours pas réglés. L'incertitude quant à la reprise du programme pour la saison 2017 par l'équipe du RSVL fait en sorte que la CBJC se doit d'abandonner le projet.

#### **b) Entente Loisirs Pont-Rouge**

Mme Viviers explique que suite à la demande reçue de quelques citoyens qui utilisent la piscine de Pont-Rouge d'en acquitter une partie des frais et de prendre une entente avec la Ville de Pont-Rouge, elle a vérifié auprès du service des loisirs de cette municipalité et les ententes intervenues avec les villes de Ste-Catherine et de Fossambault-sur-le-lac sont à l'effet que les villes remboursent 50% des frais d'inscription. Après discussion, il est convenu de ne pas acquitter ces frais qui sont minimes pour les citoyens et qui feraient en sorte d'ouvrir une porte pour tous les groupes de loisirs (ski, motoneige, vélos, etc.).

**CA-053-2017** Sur proposition de M. Claude Lessard dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil convient de ne pas rembourser les frais d'inscription des citoyens aux différents loisirs.

ADOPTÉ

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### c) Antenne cellulaire

Mme Viviers mentionne qu'elle est en communication avec un directeur de Telus pour avoir une antenne à l'emplacement de la future caserne de pompiers sur notre territoire. Ils sont intéressés et elle continue à négocier avec eux et tiendra les gens informés des développements.

### d) Infrastructures service internet

Mme Viviers mentionne qu'elle a reçu une lettre du ministre Martin Coiteux nous autorisant à signer l'acte de cession avec la Coopérative de câblodistribution Ste-Catherine-Fossambault pour les installations et les équipements du service internet.

## 8. Présentation et adoption des états financiers

M. Clément Gignac fait la présentation des états financiers déposés par la firme comptable. Nous avons un surplus de 97 934 \$ pour l'année 2016, dû à la gestion des dépenses et aux droits de mutation qui sont toujours imprévisibles.

**CA-054-2017 Sur proposition de M. Claude Tessier dûment faite et appuyée à l'unanimité, le conseil adopte les états financiers pour l'année 2016.**

**ADOPTÉ**

## 9.- Rapport du Club nautique St-Louis

Mme Diane Guérard mentionne que le Club ouvrira ses portes le 26 juin prochain. Tout va bien, il y a plusieurs inscriptions et les moniteurs sont prêts pour l'été. Elle rappelle le cocktail d'ouverture le samedi soir 24 juin 2017 à 17h00 où toute la population est invitée.

## 10.- Rapport du Comité en environnement

M. Claude Lessard mentionne que le Comité se réunit régulièrement et prend les mesures nécessaires pour la surveillance et la conservation de la qualité de l'eau du lac, Il travaille en étroite collaboration avec l'inspectrice municipale pour le respect de la réglementation.

## 11. Bacs semi-enfouis

Mme Viviers mentionne qu'à la demande de quelques citoyens, elle a fait la demande pour une collecte hebdomadaire des bacs semi-enfouis. Elle indique que pour la saison estivale, il en coûterait 1 035 \$ de plus par semaine soit environ 11 000 \$ pour l'été.

Une citoyenne demande si on peut leur demander de passer le lundi au lieu du mercredi. Mme Viviers fera la demande.

# VILLE DE LAC-SAINT-JOSEPH

## Livre des délibérations

---

### 12. Rapport du Comité d'infrastructures

Le Maire explique la formation du Comité d'infrastructures qui était composé de MM. Clément Gignac, Claude Tessier, Jacques Tessier et Mme Diane Guérard qu'il remercie pour leur excellent travail. M. Clément Gignac précise les travaux qui ont été faits et ajoute qu'il y a eu quatre (4) entrepreneurs qui ont soumissionné sur le projet dont les coûts varient entre 2 300 000 \$ et 2 600 000 \$. Après un sondage rapide auprès des gens présents, 37 personnes seraient d'accord pour le projet et 28 personnes en désaccord.

### 13. Demande du règlement d'emprunt

Il y aura donc signature du registre référendaire le 7 juillet prochain et une décision sera prise par la suite. Un avis sera transmis à tous les citoyens.

Ce point est reporté à la séance du Conseil de juillet soit après avoir connu les résultats de la signature du registre référendaire.

### 14. Autres sujets

Aucun autre sujet n'a été ajouté.

### 15- Période de questions

M. Patrick Brière présente aux membres du Conseil un document concernant l'exploitation d'une installation pétrolière au Lac-St-Joseph. Il dépose également un sondage et un estimé budgétaire pour ce projet. Après discussion, il est convenu qu'il n'y a aucun inconvénient à ce que les citoyens aient sur leur propriété une installation pétrolière (quelques citoyens en ont d'ailleurs) mais qu'il n'y a aucune possibilité d'exploitation au Club Nautique St-Louis ou ailleurs sur le territoire de notre municipalité.

### 16.- Levée de la séance

La séance est levée à 20h45.

**CA-055-2017 Sur proposition de M. Clément Gignac, il est résolu à l'unanimité de lever la séance du Conseil à 20h45.**

---

Vivian Viviers  
Secrétaire-trésorière

---

Michel Croteau  
Maire